



Rapport d'activité 2024

Éco-organisme agréé par
le Ministère de la Transition écologique

Préface

Le présent rapport annuel s'inscrit dans le cadre des exigences de reporting des pouvoirs publics fixées à l'article 9.3. de l'arrêté du 27 novembre 2017 relatif à la procédure d'agrément et portant sur le cahier des charges des éco-organismes de la filière des déchets d'éléments d'ameublement (DEA) et de la filière des déchets issus des produits et matériaux de construction du bâtiment (PMCB). Ce rapport retrace les activités et les grands temps forts qui ont animé les équipes de l'éco-organisme durant toute l'année 2024.

L'EDITO



L'année 2024 restera une année charnière, une année de transition structurante pour Valdelia. Elle marque le point de départ d'un nouveau cycle, porteur de nouvelles ambitions pour la filière des Déchets d'Éléments d'Ameublement (DEA). L'entrée en vigueur du nouvel agrément dans le cadre de la filière REP DEA est le fruit d'un travail collectif de longue haleine et le point de départ d'une dynamique renouvelée et marque un tournant significatif pour notre éco-organisme. Ce changement, s'inscrit dans un contexte de consolidation et de déploiement de nouveaux dispositifs innovants au service d'une économie circulaire en pleine transformation, dans lequel Valdelia entend continuer à jouer un rôle moteur.

2024 a également été l'occasion pour Valdelia de repenser et d'élargir certains de ses dispositifs, avec une attention particulière portée au maillage territorial, au développement de solutions de réemploi et de réutilisation, ainsi qu'à l'accompagnement des acteurs de terrain, tant sur la filière de l'ameublement que du bâtiment. Nous avons engagé un travail de fond pour mieux structurer les flux, fiabiliser les données, et renforcer les synergies entre les différents maillons de la chaîne, avec l'ambition de toujours mieux répondre aux attentes des parties prenantes et aux exigences du cadre réglementaire. Le passage à ce nouveau cadre d'action a demandé un important travail d'adaptation, que nous avons mené avec agilité tout au long de l'année.

Comme à leur habitude, nos équipes ont su intégrer les nouvelles exigences, ajuster les process et assurer la continuité de nos services avec efficacité. Leur expertise et leur engagement au quotidien ont été déterminants pour accompagner cette évolution.

Cette dynamique n'aurait pas été possible sans la confiance renouvelée de nos adhérents ainsi que celle de l'ensemble de nos partenaires institutionnels, opérationnels et territoriaux. Leur implication à nos côtés dans la mise en œuvre de la REP témoigne d'une volonté commune de faire progresser collectivement la gestion responsable des déchets d'ameublement et du bâtiment. C'est aussi grâce à ce dialogue constant que nous avons pu poser les fondations d'un modèle plus robuste, plus lisible, et pleinement tourné vers l'intérêt général.

Enfin, dans un contexte où le modèle des éco-organismes est questionné et profondément réinterrogé, Valdelia aborde l'avenir avec détermination et lucidité.

Cette année charnière marque un tournant : plus que jamais nous mesurons la responsabilité qui est la nôtre d'animer des filières complexes en constante évolution. Fidèles à notre histoire et à notre ADN, nous réaffirmons notre engagement en nous appuyant sur ce qui a toujours fait notre force : un modèle coopératif, une gouvernance impliquée, une expertise reconnue, et une vision partagée d'un avenir plus circulaire.

Ensemble, continuons à bâtir des filières REP ambitieuses, performantes et exemplaires.



Chiffres clés 2024	6
Notre organisation	8
Nos ressources humaines	8
La RSE, socle de notre mission	9
Investir dans la transmission des savoirs	12

1	Garantir la satisfaction de nos adhérents et stimuler l'adhésion de nouveaux metteurs sur le marché	15
	Mener une veille constante du marché	16
	Assurer la mise en conformité des metteurs sur le marché	18
	Communiquer et renforcer les liens avec les metteurs sur le marché	20
	Impulser des logiques d'économie circulaire chez nos adhérents	22

2	Coordonner la collecte et renforcer la valorisation des déchets sur tous les territoires	27
	Proposer un service de collecte de qualité adapté à chaque situation	28
	Identifier et sensibiliser les détenteurs de déchets	32
	Proposer des solutions complémentaires : Mikrô	35
	FOCUS DROM-COM	36

3	Encourager des actions en faveur du réemploi et de la réutilisation et soutenir la R&D	39
	Structurer le réseau et réunir les acteurs de la seconde vie des produits	41
	Nouer des partenariats pour favoriser le réemploi	43
	Déployer des dispositifs spécifiques d'études et de R&D	44
	Former les acteurs du réemploi et de la réutilisation de demain	46
	FOCUS : L'ART ET LA MATIÈRE	48

4	Coopérer et assurer une filière performante en adéquation avec la réglementation	51
	Maîtriser le recyclage et la valorisation des déchets	52
	Se concerter avec les autres acteurs de la filière	53
	Fournir les livrables réglementaires	55

CHIFFRES CLÉS 2024



74

collaborateurs

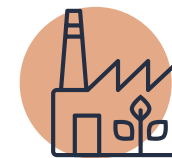
œuvrent au quotidien pour assurer un service de qualité à l'ensemble de ses parties prenantes.



4 668

entreprises

ont fait appel au service de collecte de Valdelia pour évacuer leurs mobiliers usagés.



131

centres de traitement

trient et transforment les DEA et/ou les PMCB en une matière renouvelée destinée aux chaînes de fabrication de produits neufs.



72 178 t

de mobiliers

prises en charge par Valdelia.



1 876

adhérents

délèguent leur responsabilité à Valdelia (1310 sur la filière DEA et 566 sur la filière PMCB).



2 354

professionnels

du bâtiment se sont rendus en point de reprise pour évacuer leurs déchets de chantier.



139

agences de collecte

transportent les DEA et/ou les PMCB pris en charge en centre de traitement en vue d'une préparation matière.



17 538 t

de produits et matériaux

du bâtiment collectées (uniquement issus de la cat. 2).



260

structures

de l'Économie Sociale et Solidaire conventionnées avec Valdelia pour donner une seconde vie aux matières ou aux produits.



271

déchèteries

reprennent les mobiliers usagés des professionnels et des particuliers dans le cadre du SPGD.



356

points de reprise

reprennent les déchets issus des PMCB (points de vente de la distribution négoce et déchèteries professionnelles).



3 875 t

de mobiliers réemployés

et réutilisées (réemploi solidaire, adhérents, et occasion).

L'écosystème digital en chiffres



80
publications sur LinkedIn



13 500
abonnés sur LinkedIn



154 662
pages vues sur le site valdelia.org



67 117
visiteurs uniques sur le site

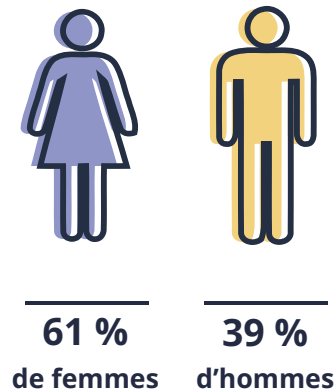


144
campagnes d'emailing envoyées à nos parties prenantes

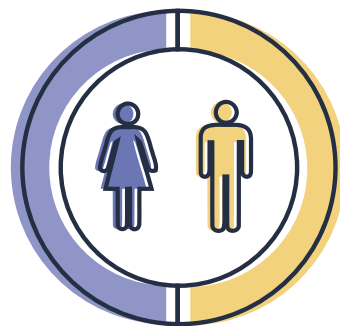
NOTRE ORGANISATION

Nos ressources humaines

Répartition des collaborateurs



Le comité de direction est paritaire



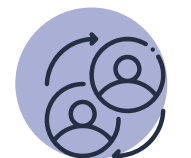
88 %
sont en CDI



72 %
sont des cadres



1/3
ont plus de 5 ans
d'ancienneté



8 %
de turnover

La RSE, socle de notre mission

Pour Valdelia, la RSE (Responsabilité Sociétale des Entreprises) n'est pas une option, mais une composante essentielle qui structure son modèle d'éco-organisme et inspire ses partenariats, ses actions et son ambition.

Des engagements concrets au service de l'économie circulaire

Depuis sa création, Valdelia intègre les principes de la RSE comme axes structurants de sa gouvernance. Ce positionnement fort se traduit par une coopération active avec l'ensemble des parties prenantes de la filière : détenteurs, fabricants, distributeurs et importateurs de mobiliers professionnels, mais aussi les acteurs du réemploi et du recyclage. Un réseau territorial structuré sur l'ensemble du territoire français, réunissant des acteurs professionnels diversifiés, unis par une ambition commune : celle d'accompagner la transition écologique. En faisant de ses valeurs RSE des principes directeurs, Valdelia affirme sa volonté d'être un moteur du changement, au service d'une économie plus circulaire, plus solidaire et résolument tournée vers l'avenir.



Mobiliser les parties prenantes pour agir ensemble

Valdelia applique une gouvernance transparente, responsable et collaborative, rassemblant ses adhérents et l'ensemble des parties prenantes de son écosystème (Etat, collectivités, entreprises, acteurs de l'Economie Sociale et Solidaire (ESS), partenaires institutionnels). Cette approche inclusive favorise la co-construction de solutions concrètes, adaptées aux besoins du terrain et aux enjeux sociétaux.

Créer des boucles vertueuses, environnementales et sociales

Éco-organisme à mission d'intérêt général, Valdelia agit chaque jour en faveur de la prévention des déchets et de la préservation des ressources naturelles.

En accompagnant ses adhérents à travers des dispositifs sur mesure, il encourage l'adoption de pratiques responsables : allongement de la durée de vie des produits, éco-conception ou encore économie de la fonctionnalité et de la coopération. Ces leviers structurants permettent de réduire la consommation de matières premières, de limiter les émissions de gaz à effet de serre et de renforcer l'ancrage local de la filière. Grâce à ses actions concrètes de réemploi, de reconditionnement et de recyclage du mobilier professionnel, Valdelia s'inscrit pleinement dans une économie circulaire visant à réduire l'impact environnemental de la filière. Cette démarche va de pair avec un engagement fort en faveur de l'économie sociale et solidaire, grâce aux partenariats noués avec des structures de l'ESS qui favorisent l'insertion professionnelle de publics éloignés de l'emploi. En alliant transition écologique et utilité sociale, Valdelia crée ainsi des boucles circulaires vertueuses pour l'ensemble de son écosystème.

Des engagements concrets, des résultats transparents

Enfin, Valdelia inscrit sa stratégie RSE dans une démarche d'amélioration continue, fondée sur des objectifs mesurables et des indicateurs d'impact environnementaux, sociaux et économiques. Cette dynamique a été reconnue par l'obtention du label « Engagé RSE » - niveau confirmé, en 2024, délivré par l'AFNOR, qui évalue le degré d'intégration des principes de la norme ISO 26000 dans la stratégie et le management de l'organisation. Valdelia adresse ainsi un signal fort : celui d'une organisation qui assume les impacts de ses décisions et agit concrètement en faveur de la soutenabilité de ses activités.



Des collaborateurs engagés et motivés

En 2024, Valdelia a de nouveau obtenu deux labels importants : HappyIndex®AtWork et WelImpactIndex®, délivrés par Choose My Company. Basés sur une enquête menée auprès des collaborateurs, ces labels identifient les entreprises françaises où il fait bon travailler ainsi que la qualité de leurs engagements RSE. L'enquête HappyIndex®AtWork de 2024 sur l'engagement et la satisfaction des employés chez Valdelia obtient une note globale de 4,68/5. Le taux de participation à l'enquête est de près de 65% des employés et 100% des répondants recommandent l'éco-organisme à leur entourage pour y travailler.

L'enquête WelImpactIndex® met en relief la manière dont nos collaborateurs ressentent les politiques et pratiques RSE mises en place par Valdelia. L'éco-organisme obtient une note globale de 4,48/5 et 100% des répondants à l'enquête se déclarent en phase avec le projet de l'entreprise (stratégie, activité, raison d'être, culture, valeurs).

Consulter les résultats de l'enquête



Schéma des pratiques ESG (Environnement/Social/Gouvernance) vécues par les salariés.

Performant

> 80% de réponses favorables

Entre 60% et 80%

Entre 40% et 60%

Entre 20% et 40%

< 20%

Peu performant



Bilan environnemental de la filière des mobiliers professionnels

En 2024, Valdelia a lancé un bilan environnemental pour évaluer les impacts négatifs générés et évités par les activités de collecte, de réemploi et de recyclage des Déchets d'Éléments d'Ameublement professionnels de la filière Valdelia.

Valdelia a ainsi investi à hauteur de 50 000 € pour ce bilan, ce qui permettra de :

1. Fournir des données fiables et précises sur l'impact environnemental de la filière.
2. Répondre aux exigences des nouvelles réglementations (CSRD) dans le cadre de reportings RSE/ESG.
3. Elaborer un plan d'actions de réduction concret, aligné avec les engagements climatiques européens.

Product Environmental Footprint (PEF)



Investir dans la transmission des savoirs

Chez Valdela, nous croyons que l'économie circulaire se construit aussi en partageant nos savoirs et nos métiers avec les jeunes générations. En 2024, nous avons effectué 16 interventions dans différentes écoles, représentant un total de 51 heures.



Zoom sur le partenariat avec le Lycée de l'Ameublement de Revel

Valdela a tissé un partenariat avec le Lycée Professionnel des Métiers de l'Ameublement de Revel, qui forme les futurs professionnels de la filière (ébénistes, menuisiers, tapissiers d'ameublement, chargés d'affaires en agencement, etc.). Une collaboration permettant de renforcer notre ancrage territorial dans la région Occitanie, tout en veillant à la future création d'emplois et au développement des compétences au sein de la filière.

En 2024, 3 projets phares ont ainsi été lancés, en lien avec nos parties prenantes, permettant au Lycée de sensibiliser les élèves à la seconde vie des mobiliers professionnels et d'économiser près de 125 000 € d'essences de bois différentes.

Outiller les acteurs de la transition : le Mastère Spécialisé® PRINEC – Procédés et Ressources pour l'Ingénierie de l'Économie Circulaire

Co-piloté par IMT Mines Albi, IMT Mines Alès et Valdela, ce Mastère Spécialisé® forme en un an des ingénieurs experts capables de répondre aux enjeux de l'économie circulaire face aux nouvelles obligations nationales et européennes.

Le programme, labellisé par la Conférence des Grandes Écoles, est structuré autour de trois unités d'enseignement : matériaux et chaîne de valeur, cycle

de vie des produits (ACV, éco-conception, aspects réglementaires...), et procédés innovants pour le recyclage, la valorisation et le réemploi.

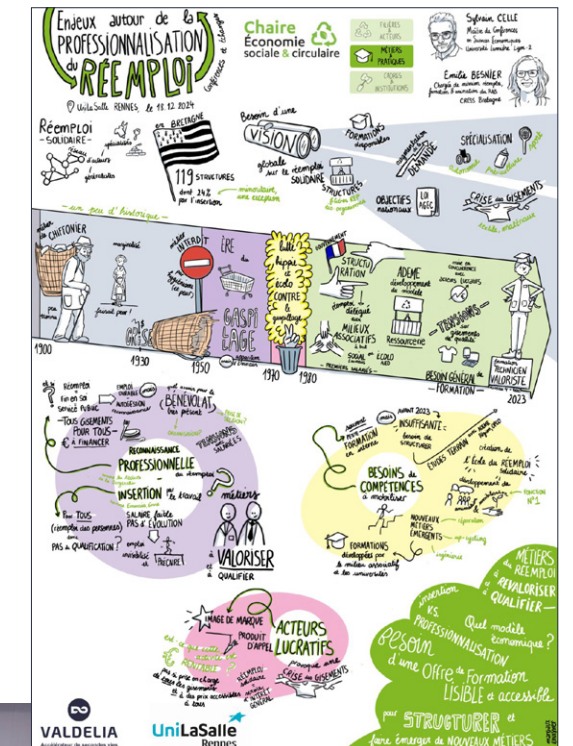
Grâce à une approche professionnalisante (projets, stages, visites), les diplômés acquièrent des compétences concrètes pour concevoir, évaluer et optimiser des solutions de réemploi, recyclage et d'éco-conception. Une formation stratégique pour accompagner les transitions industrielles et environnementales.

Pour en savoir plus

Structurer durablement les filières de seconde vie : la Chaire Économie sociale et circulaire

Soutenue par Valdela et co-portée par l'Institut Polytechnique UniLaSalle Rennes, la Chaire Économie sociale et circulaire vise à penser et structurer des filières de réemploi durables, à l'intersection des enjeux sociaux, économiques et environnementaux. Elle s'articule autour de trois volets : dialogue avec les acteurs de terrain, recherche appliquée et formation. Ses travaux permettent d'éclairer les impacts des filières de seconde vie et de construire ensemble des solutions innovantes pour leur structuration et leur pérennisation. Par cet engagement, Valdela affirme son rôle d'acteur de la transition vers une économie circulaire inclusive et résiliente.

Pour en savoir plus



Mécénat de compétences

Depuis 2019, en partenariat avec l'association Nos Quartiers ont du Talent (NQT), Valdela permet à ses collaborateurs d'accompagner sur leur lieu et temps de travail des jeunes de moins de 30 ans dans leur recherche d'emploi, grâce au mécénat de compétences. Depuis le début du partenariat 11 collaborateurs se sont engagés en tant que mentor et 34 jeunes ont atteints leur objectif professionnel grâce au mentorat.

Soutien aux associations

Valdela a apporté un soutien financier (mécénat) à hauteur de 78 000 euros à des associations locales et nationales. Par ce biais, l'éco-organisme a par exemple permis à «Mon Atelier Ecofrugal» de développer son activité de manière pérenne, en déployant des ateliers instructifs et conviviaux.

Découvrir les ateliers

1

Garantir
la satisfaction de
nos adhérents et
stimuler l'adhésion de
nouveaux metteurs
sur le marché

Mener une veille constante du marché

Tonnage des éléments d’ameublement professionnels mis sur le marché

Catégories concernées		Répartition en tonnage
	Cat01 – Meubles de salon/séjour/salle à manger	4 042
	Cat02 – Meubles d’appoint	2 132
	Cat03 – Meubles de chambre à coucher	8 537
	Cat04 – Literie	1 359
	Cat05 – Meubles de bureau	72 049
	Cat06 – Meubles de cuisine	5 717
	Cat07 – Meubles de salle de bains	1 403
	Cat08 – Meubles de jardin	747
	Cat09 – Sièges	39 949
	Cat10 – Mobiliers techniques, commerciaux et de collectivité	112 372
	Cat11 – Produits rembourrés d’assise ou de couchage	100
	Cat12 – Éléments de décoration textiles (tapis, moquettes, rideaux, voilages ainsi que leurs accessoires, quels que soient les matériaux qui composent ces accessoires)	6 614
	Cat99 – Autres	54
Total général		255 075



Tonnage des produits et matériaux de construction du bâtiment mis sur le marché

Catégorie concernée	Répartition en tonnage
 Cat02 – Non inertes (bois, plâtre, métal, plastiques, menuiseries, isolants...)	208 296
Total général	208 296

Assurer la mise en conformité des metteurs sur le marché

Depuis la publication de la loi Anti-Gaspillage pour une Économie Circulaire (dite loi AGECE), Valdelia a à cœur d’accompagner ses adhérents dans leur mise en conformité vis-à-vis de leurs nouvelles obligations réglementaires.

Valdelia réalise ainsi pour le compte de ses adhérents les formalités exigées par l’ADEME et leur délivre un IDU (identifiant unique) leur permettant de se mettre en conformité réglementaire. Par ailleurs, depuis sa création, Valdelia conçoit, développe et fait évoluer son propre système d’information (LEO) afin de répondre aux besoins de ses adhérents. LEO, pensé pour simplifier leurs démarches, permet de déclarer facilement et rapidement les tonnages mis sur le marché, ainsi que la gestion dématérialisée des formalités administratives, notamment la signature des contrats et l’accès aux documents relatifs à l’adhésion. Avec l’extension de son périmètre d’activité à la filière PMCB, Valdelia a adapté et enrichi ce système pour intégrer les exigences spécifiques du secteur du bâtiment et permettre la mise en conformité de ses nouveaux adhérents, tout en maintenant un haut niveau de service.

Contrôles et suivi des metteurs sur le marché

Chaque année, Valdelia veille à garantir une équité parfaite entre les metteurs sur le marché en s’assurant que chacun de ses adhérents déclare l’ensemble des tonnages mis sur le marché et s’acquitte des montants d’éco-contribution dus. En 2024 l’éco-organisme a poursuivi sa politique de contrôle et a réalisé 41 contrôles.

Barèmes en 2024

Le barème d’éco-contribution de la filière DEA est resté inchangé en 2024 par rapport à 2023. Cependant, une évolution du barème a été annoncée en 2024, faisant suite aux nouvelles obligations réglementaires et aux évolutions définies dans le cahier des charges des éco-organismes de la filière pour la période 2024 – 2029. Ce nouveau barème sera mis en application au 1^{er} janvier 2025.

Consulter le barème 2024

Proposition des éco-modulations

Conformément au cahier des charges, Valdelia a entrepris dès 2023 une étude avec ses adhérents et l’ADEME pour la mise en œuvre de l’éco-modulation du barème afin d’identifier et sélectionner les critères d’éco-modulation susceptibles d’être partagés et vérifiables. 16 entretiens avec les metteurs sur le marché les plus représentatifs de la filière DEA ont ainsi été menés pour pouvoir proposer de nouveaux critères d’éco-modulation, en particulier des critères plus pertinents et financièrement soutenables. En avril 2024, une conclusion de l’analyse d’impacts et une proposition d’évolution des critères ont été soumises à la DGPR. Dans cette même logique, une réflexion sur la façon de valoriser les matériaux majoritaires fortement recyclables et sur la réparabilité des produits a été menée tout au long de l’année, le but étant de soutenir financièrement les producteurs favorisant l’incorporation de matières premières secondaires issues du recyclage. Depuis juillet 2024, Valdelia œuvre à définir les modalités de mises en œuvre de ces primes et pénalités dans son barème. Un retour de la DGPR sur les critères proposés était attendu début 2025.

Concernant la filière PMCB, Valdelia s’est distingué en étant le seul éco-organisme à avoir dévoilé en 2023 un barème d’éco-contribution sur deux ans, offrant ainsi à cette filière une perspective claire quant à son développement.

Code produit	Produits et matériaux de la construction du secteur du bâtiment	Montant de l'éco-contribution en € HT/Kg
2a1	Produits et matériaux de construction constitués > 50 % en masse de métal (hors menuiseries)	0,04
2a2	Produits et matériaux de construction constitués > 95 % en masse de métal (hors menuiseries)	0,02
2b1	Produits et matériaux de construction constitués > 50 % en masse de bois brut & classe 1/2/3 (hors menuiseries)	0,03
2b2	Produits et matériaux de construction constitués > 50 % en masse de bois avec colle (hors menuiseries)	0,05
2b3	Produits et matériaux de construction constitués > 50 % en masse de bois hydrofugé classe 4 (hors menuiseries)	0,05
2c1	Mortier, enduits, peinture, vernis, résines, produits de réparation et de mise en œuvre y compris leur contenant	0,28
2d1	Menuiseries avec châssis en métal	0,03
2d2	Menuiseries avec châssis en bois	0,06
2d3	Menuiseries avec châssis en plastique	0,04
2e1	Produits et matériaux de construction constitués > 95 % en masse de plâtre	0,05
2f1	Produits et matériaux de construction constitués > 50 % en masse de PVC souple	0,03
2f2	Produits et matériaux de construction constitués > 50 % en masse de PVC rigide	0,02
2f3	Produits et matériaux de construction constitués > 50 % en masse de PSE	0,02
2f4	Produits et matériaux de construction constitués > 50 % en masse de plastique dur (PP/PE/ABS)	0,06
2f5	Produits et matériaux de construction constitués > 50 % en masse de polyuréthane	0,05
2g1	Produits et matériaux de construction constitués > 95 % en masse de bitume	0,08
2h1	Produits et matériaux de construction constitués > 95 % en masse de laine de verre	0,08
2i1	Produits et matériaux de construction constitués > 95 % en masse de laine de roche	0,08
2j1	Autres produits et matériaux de construction non cités ci-dessus ou < 50 % en masse d'un matériau majoritaire (hors menuiseries) et relevant de la catégorie 2 du décret	0,20

Communiquer et renforcer les liens avec les metteurs sur le marché

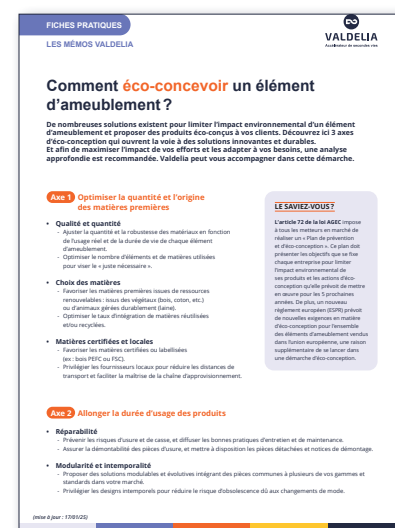
En 2024, Valdela a reconduit sa tournée annuelle auprès de ses adhérents avec pour objectif de les sensibiliser à leurs obligations réglementaires, et leur rappeler les services mis à leur disposition pour, non seulement répondre à ces obligations, mais surtout pour inscrire durablement leurs activités dans l'économie circulaire. En 2024, plus de 300 adhérents ont été rencontrés.

Mise à disposition d'un nouveau kit de communication à destination des adhérents

Valdela poursuit sa stratégie de communication engagée depuis ses débuts pour et avec ses adhérents. Son objectif : mettre en valeur l'engagement des adhérents et leur démontrer qu'au-delà d'apporter une réponse à leurs obligations réglementaires, rejoindre la filière Valdela c'est aussi se différencier de la concurrence, s'ouvrir à de nouvelles activités de services, contribuer à la préservation de la ressource et bénéficier d'une expertise reconnue. Valdela s'applique ainsi à faire découvrir à ses adhérents les bénéfices qu'ils peuvent retirer de leur adhésion et donc les opportunités qui s'ouvrent à eux par leur contribution active à la mise en place de la filière.

Afin de mieux comprendre les attentes de ses adhérents et optimiser son offre de supports de communication, Valdela a lancé début 2024 une enquête de satisfaction. Le sondage a ainsi permis de repenser les outils de communication et la création d'un nouveau kit de communication a été lancée comprenant :

- Un nouveau guide de déclaration des mises sur le marché.
- Un nouveau guide de bienvenue expliquant la filière et répertoriant l'ensemble des services et avantages dont peuvent bénéficier les adhérents.
- Des fiches « mémos » informant sur les réglementations et les services proposés.
- Des supports permettant de valoriser leur adhésion et leur implication en matière d'économie circulaire.



Sensibiliser et conquérir de nouveaux metteurs sur le marché

En 2024, Valdela a renforcé ses actions de prospection et de communication visant à encourager les metteurs sur le marché qui ne seraient pas encore en conformité (les « free-riders ») à adhérer à l'éco-organisme. L'éco-organisme mène également un travail de sensibilisation à la réduction des déchets et à une production responsable auprès de ses adhérents. Le plan média engagé en 2024 a permis à Valdela d'accroître sa visibilité et de prendre la parole dans la presse spécialisée sur des sujets spécifiques.

22 campagnes d'emailing ont été menées auprès de nos adhérents



En 2024, une attention particulière a notamment été portée au marché de la literie. Dans le cadre du lancement de la chaine WebTV Bedroom Win dédiée à l'univers de la literie, du sommeil, de la chambre et du dressing, Valdela a participé à deux émissions afin de présenter son offre de service et les accompagnements proposés aux fabricants, distributeurs et importateurs de produits de cette catégorie.

Impulser des logiques d'économie circulaire chez nos adhérents

A travers son Pôle Innovation, Valdelia accompagne ses adhérents et partenaires du réemploi en développant une expertise technique au service de l'impact environnemental et sociétal de la filière. Des accompagnements sur mesure et des expérimentations concrètes sont ainsi mis en place pour construire ensemble les solutions de demain, favoriser le déploiement de projets en économie circulaire, et faire évoluer durablement le marché. En 2024, 40 adhérents ont pu bénéficier d'un des accompagnements proposés par Valdelia.

→ Proposer une offre inspirée de l'Économie de la Fonctionnalité et de la Coopération

Engagé en 2023, le programme mené en partenariat avec Terres d'EFC Occitanie s'adresse aux adhérents de la filière désireux d'expérimenter l'économie de la fonctionnalité. Il repose sur une alternance de temps collectifs, organisés tous les 3 mois, et de sessions d'accompagnement individuelles réalisées chez les adhérents participants, mobilisant des équipes projet élargies. Chaque temps collectif a été précédé d'une journée de réflexivité visant à renforcer la dynamique collective et la coopération. L'objectif étant que les participants puissent partager leur expériences, notamment autour des problématiques rencontrées et des actions mises en place, et d'en faire bénéficier l'ensemble du groupe.

- Thématiques abordées dans le cadre des sessions collectives mises en œuvre cette année :
- Ressources immatérielles, coopération et réflexivité externe.
 - Construction de la valeur.
 - Modèles économiques.

Concrètement, l'année 2024 a été marquée par l'organisation de rencontres entre les adhérents et certains de leurs clients, afin que ces derniers puissent exprimer leurs attentes relatives à la mise en œuvre de nouveaux modèles économiques comme celui de l'EFC. Ces échanges ont débouché sur la proposition de nouvelles offres et notamment la signature d'un contrat rédigé sous le prisme de l'Economie de la Fonctionnalité et de la Coopération pour l'un des adhérents avec un de ses clients.

→ Instaurer le réflexe d'éco-conception

Formation à l'éco-conception

Depuis 2023, Valdelia propose à ses adhérents un parcours d'accompagnement en éco-conception. Ce parcours permet aux bénéficiaires (fabricants, distributeurs et agences), de faire de l'éco-conception un atout stratégique et durable pour leur entreprise et de pouvoir proposer des solutions éco-conçues, circulaires et conformes à la réglementation à leurs clients. Une opportunité pour eux de se différencier de la concurrence tout en réduisant l'impact environnemental de leurs produits.

En 2024, Valdelia a consolidé son offre de formation et 5 entreprises ont pu en bénéficier.

Objectifs de la journée de formation :

- Comprendre ce qu'est l'éco-conception.
- Identifier les raisons de se lancer (réglementaires, stratégie clients ou RSE, etc.).
- Expérimenter les étapes clés d'un projet d'éco-conception à l'aide d'un projet pilote.
- Découvrir comment les éléments d'ameublement sont recyclés et réemployés en France.

La formation en chiffres en 2024 :

- 9 heures de réunion, ateliers et visites terrain, par session de formation
- 78 personnes formées au total
- 13 entreprises accompagnées
- 91% de participants satisfaits



PAROLE D'EXPERT

“ En économie circulaire, j'ai la conviction que tout commence avec la conception des produits : sont-ils réparables ? Peut-on séparer les matières qui les composent pour les réutiliser dans de nouveaux produits ? Peut-on limiter la quantité de matières utilisées et développer le « juste » produit pour la fonction visée ? C'est pourquoi, accompagner les fabricants, agences et distributeurs de mobiliers souhaitant ajouter à leur offre des produits circulaires (éco-conçus, avec des matières issues du réemploi ou recyclées, réparables et recyclables, etc.) me semble essentiel. Car s'ils sont volontaires, il est parfois difficile de savoir par où commencer. Nous leur proposons ainsi des accompagnements sur mesure. L'objectif : embarquer leurs équipes et développer un premier élément d'ameublement éco-conçu ensemble. ”

Claire PELLETIER - Cheffe de projets innovation

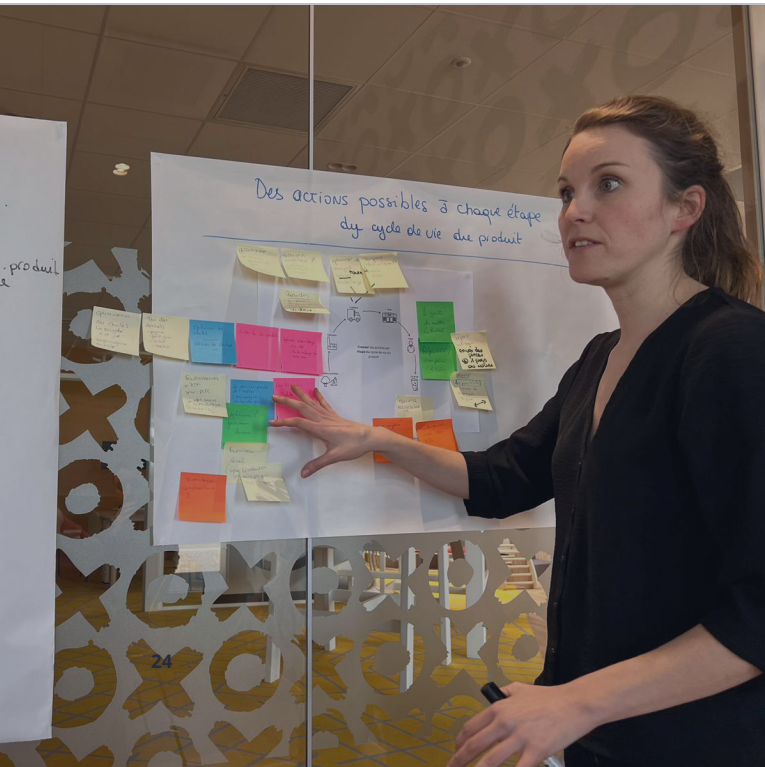


Élaboration d'un plan de prévention et d'éco-conception

L'article n° 72 de la loi AGECE précise qu'à partir de 2023 tout producteur est tenu d'élaborer et de mettre en œuvre un plan de prévention et d'éco-conception (PPE) ayant pour objectifs de :

- Réduire l'usage de ressources non renouvelables.
- Accroître l'utilisation de matières recyclées.
- Accroître la recyclabilité de ses produits dans les installations de traitement situées sur le territoire national.

Ce plan de prévention et d'éco-conception est un outil de planification d'actions, une feuille de route détaillant les axes d'éco-conception que l'entreprise s'engage à mettre en œuvre pour limiter l'impact environnemental des produits mis sur le marché. Le plan doit être révisé tous les 5 ans et les éco-organismes agréés comme Valdela ont été désignés par le législateur pour centraliser les plans de prévention et d'éco-conception élaborés par leurs adhérents.



Valdela a ainsi proposé en 2024 un plan de prévention d'éco-conception commun pour les fabricants et distributeurs de mobiliers professionnels afin de simplifier la démarche et de leur permettre de se mettre facilement et rapidement en conformité.

Le plan proposé répond aux enjeux fixés par la loi AGECE tout en restant suffisamment généraliste pour s'adapter aux différents secteurs d'activité, aux spécificités métiers (fabricants vs. distributeurs), et aux niveaux d'avancement de chacun.

[Accéder au PPE](#)

Évaluation de la recyclabilité des éléments d'ameublement

En complément du plan de prévention et d'éco-conception proposé, Valdela propose à ses adhérents de la filière DEA un outil pour leur permettre d'évaluer la recyclabilité des éléments d'ameublement qu'ils produisent et distribuent. Cet outil a pu être élaboré grâce à une méthodologie d'évaluation de la recyclabilité définie communément avec l'OCABJ (Organisme Coordonnateur agréé de la filière Ameublement, Bricolage et Jardin) permettant d'identifier les perturbateurs de tri et de recyclage.

Cet outil et l'ensemble des ressources en éco-conception sont mis à disposition sur le site www.valdela.org.

[Accéder aux ressources](#)

→ Répondre à un besoin de produits reconditionnés

Approvisionnement en mobiliers circulaires : l'exemple du « Projet PAP »

En 2024, Valdela a lancé le « Projet PAP », un dispositif visant à éviter la destruction de mobiliers encore réutilisables, en les proposant à ses adhérents afin d'encourager et soutenir le développement d'offres circulaires. Le dispositif permet d'approvisionner ces derniers en produits de seconde vie à reprendre en l'état ou reconditionnés par des partenaires de l'économie sociale et solidaire. Pour sa mise en œuvre, Valdela s'est appuyé sur les chaînes opérationnelles de collecte et de traitement déjà déployées en Ile-de-France, en les adaptant à ce nouvel objectif de réemploi.

Les opérateurs ont été formés à identifier, dès le tri, les mobiliers potentiellement réemployables (sièges, chaises, plateaux de bureaux, etc.), qui sont ensuite transférés vers un entrepôt pour être regroupés en lots homogènes, puis proposés aux adhérents, qui peuvent choisir entre une reprise directe ou un reconditionnement.

Pour effectuer le reconditionnement de ces lots, Valdela a expérimenté la création d'un atelier dédié, en partenariat avec la structure d'insertion l'ABRI, basée à Évreux. Pour former les salariés en insertion, Valdela s'est appuyé sur des immersions chez ses adhérents fabricants. Ces immersions ont notamment permis de mieux comprendre les processus de fabrication des assises de travail, et de rédiger des procédures techniques adaptées au reconditionnement. L'atelier a été équipé d'outils spécifiques et de postes de travail ergonomiques. Dans une logique de sobriété et de maîtrise des coûts, les premières opérations ont été réalisées à partir de pièces détachées récupérées sur des mobiliers irrécupérables. Les activités testées incluaient diagnostic, tri, nettoyage, remplacement de composants défectueux et contrôle qualité final.



L'objectif : garantir aux adhérents de Valdela des mobiliers reconditionnés en excellent état, fonctionnels et proches du neuf, afin de les proposer en toute confiance à leurs clients.

Ces nouveaux circuits logistique et de reconditionnement seront testés tout au long de 2025 pour en évaluer la viabilité économique et en assurer la pérennité.



Création d'un référentiel commun au reconditionnement des assises de bureau dans le cadre d'un programme avec le FCBA.

En 2024, face à la montée des offres de mobiliers de seconde vie et parallèlement au « projet PAP », Valdela a lancé une démarche visant à structurer le secteur du reconditionnement, en collaboration avec l'Institut Technologique FCBA.

L'objectif : valoriser les bonnes pratiques existantes et offrir plus de lisibilité aux clients finaux. Un référentiel commun au reconditionnement des assises de bureau est en cours d'élaboration, avec la participation de 10 structures représentatives (fabricants, ESS, acteurs de l'occasion).

Après une série de visites d'ateliers pour analyser les pratiques (processus, traçabilité, accès aux pièces, etc.), les premiers travaux de formalisation débiteront en 2025. Ce travail aboutira à la création d'un référentiel et d'une grille d'audit, permettant d'évaluer la conformité des processus.

Les entreprises pourront alors bénéficier d'un document officiel attestant du processus de reconditionnement validé et vérifié par le FCBA et Valdela ; une attestation qui pourra être utile notamment dans le cadre de leur communication ou pour répondre à des appels d'offres intégrant des critères de circularité.

2

Coordonner
la collecte et renforcer
la valorisation des
déchets sur tous les
territoires

Proposer un service de collecte de qualité adapté à chaque situation

Sélectionner les prestataires de collecte et de traitement les plus performants

Depuis sa création, Valdelia s’engage à travailler avec des prestataires soigneusement sélectionnés pour garantir le recyclage et la valorisation optimale des déchets pris en charge. Afin d’assurer l’efficacité de ce processus, Valdelia procède par appels d’offres privés inspirés des marchés publics. Fin 2023, un nouvel appel d’offres a permis à l’éco-organisme de contractualiser avec des prestataires qualifiés pour les trois prochaines années. Les prestataires retenus sont choisis pour leur expertise, leur professionnalisme et leur capacité à respecter des critères stricts de proximité, de respect de l’environnement et d’engagement sociétal.

- 134 prestataires de collecte des DEA
- 139 prestataires de collecte des PMCB
- 130 centres de traitement DEA et/ou PMCB

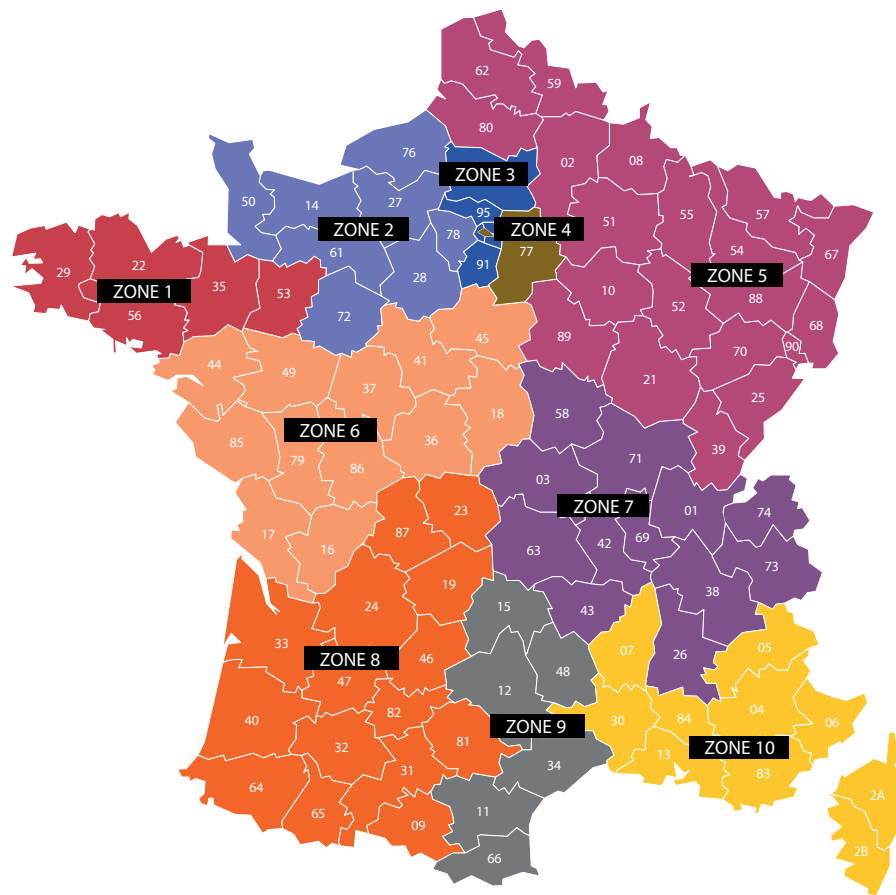
Le service de collecte en chantier

Dans le cadre de ses missions, la filière Valdelia déploie des solutions de collecte sur mesure, adaptées aux différents chantiers, afin d’optimiser la logistique, la qualité des flux collectés et proposer des secondes vies aux produits. Pour garantir un service efficace aux professionnels, une équipe de conseillers techniques, présente sur l’ensemble du territoire métropolitain et ultramarin, est chargée de détecter les opportunités locales et de piloter les projets de collecte et de réemploi. Renforcée en 2023, cette équipe permet de renforcer la proximité terrain et améliorer la captation des gisements à réutiliser, consolidant ainsi la présence de Valdelia au niveau local comme national.

Pour des volumes supérieurs à 20m³, les professionnels qui souhaitent se débarrasser de leur mobilier usagé peuvent ainsi effectuer une demande de collecte directement par le biais du système d’information LEO ou bien faire appel à l’un des conseillers techniques afin de mettre en place un tri à la source et favoriser le réemploi des produits. En 2024, plus de 450 chantiers ont été confiés à des partenaires solidaires grâce aux conseillers techniques locaux.



Répartition des conseillers techniques par zone géographique



DROM-COM

Martinique, Guadeloupe, Guyane, La Réunion, Mayotte, St-Martin, St-Pierre-et-Miquelon.

Opérations emblématiques en 2024

ClubMed de Serre- Chevalier :

Durant cette opération 839 m³ d’éléments d’ameublement ont pu être collectés avec une moyenne de 165 rotations de camions par jour. Cette opération a mobilisé 40 salariés issus de chantier d’insertion et 98% des produits collectés ont été récupérés par les ressourceries présentes.



CRAR de Normandie :

Dans le cadre du déménagement de l’Agence Régionale de Santé à Rouen, le CRAR Normandie a fait appel à Valdelia pour l’évacuation de mobiliers professionnels. 79% des produits collectés ont pu trouver une seconde vie auprès d’autres services de l’État (Police national et Rectorat), à la Métropole de Rouen Normandie, ainsi qu’à plusieurs acteurs engagés du réemploi solidaire.





Les Points d'Apport Volontaire (PAV) et les Centres de Massification Volontaire (CMV)

Les PAV sont les points de collecte dédiés aux apports de petits flux (moins de 20 m³) de déchets. Ils permettent aux détenteurs de petits volumes de déchets de s'en débarrasser facilement et localement, directement auprès de distributeurs, déchèteries professionnelles ou de structures de l'Économie Sociale et Solidaire.

En 2024, Valdélia comptait 134 PAV répartis sur tout le territoire national. Parmi ces structures, 42 proposaient en parallèle des activités de réemploi.

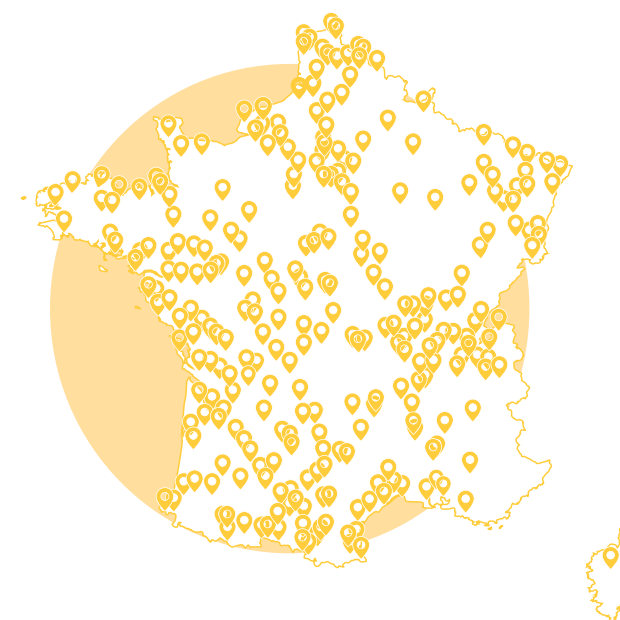
En octobre 2024 a été lancé un appel à manifestation d'intérêt afin de renouveler son réseau de points d'apport volontaire constitué depuis 2019. L'étude des candidatures et la sélection des futurs PAV étaient prévues pour début 2025.

Les CMV permettent quant à eux de compléter le maillage territorial des points de collecte de petits flux. Contrairement au point d'apport volontaire, ils ne sont pas accessibles directement par les détenteurs de déchets. Ils permettent néanmoins aux professionnels de massifier les flux réguliers de déchets liés à leur activité ou à celle de leurs clients.

Les points de reprise

En 2023, Valdélia a entrepris l'ouverture de points de reprise dédiés aux déchets issus des produits et matériaux de construction du bâtiment afin de répondre aux objectifs fixés par le cahier des charges de la filière. Fin 2024, 356 points de reprise étaient ouverts et accessibles à tous les professionnels du bâtiment sur le territoire français.

[Voir les points de reprise](#)



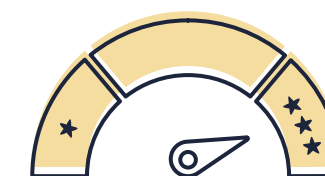
Le SPGD : réseau des collectivités pour les particuliers

Dès 2024, Valdélia a poursuivi le développement de la collecte des DEA auprès des détenteurs non ménager, tout en s'adaptant aux nouvelles exigences de la filière en élargissant son action auprès du Service Public de Gestion des Déchets (SPGD). Conformément au cahier des charges de la filière, Valdélia a ainsi contribué à la collecte des DEA au prorata des quantités des éléments d'ameublement mis sur le marché par ses adhérents et à la collecte des flux plastiques, bois et menuiseries pour les PMCB. Lors de ce déploiement, Valdélia a porté une attention particulière aux zones géographiques pour lesquelles les taux de collecte étaient faibles. Valdélia a ainsi contractualisé avec 271 déchèteries réparties sur 53 collectivités pour la filière DEA et 41 déchèteries réparties sur 10 collectivités pour la filière PMCB.

Afin de fiabiliser les données des tonnages pris en charge en déchèteries, les éco-organismes des filières PMCB, EA, ABJ et JJ se sont réunis pour concevoir un système de déclaration unique des demandes de soutiens à destination des collectivités. Ce nouvel outil baptisé DECLAREO, sera opérationnel dans le courant de l'été 2025.

Enquête de satisfaction 2024

Chaque année, Valdélia réalise une enquête auprès de détenteurs de déchets d'éléments d'ameublement qui font appel à son service de collecte, afin d'évaluer leur niveau de satisfaction. Les indicateurs de performance portent à la fois sur le ressenti en amont et pendant l'opération, et prennent en compte, la qualité des échanges avec les équipes Valdélia, la clarté des informations fournies, la simplicité pour effectuer une demande, la qualité de la prestation, le respect des contraintes et le bon déroulement global de l'opération. Le taux de satisfaction est en progression puisqu'il est passé de 88% en 2023 à 91% en 2024. Le NPS (taux de fidélité) est passé de 61 à 68 soit 7 points de plus par rapport à l'année dernière.



91 %

des répondants sont satisfaits du service



9/10

personnes recommandent le service Valdélia



68

sur 100 des sondés sont fidèles au service.
Le Net Promoter Score s'échelonne entre -100 et 100.



Identifier et sensibiliser les détenteurs de déchets

Grâce à ses 11 conseillers techniques, Valdelia poursuit un travail de sensibilisation et d'information auprès des professionnels de tous les secteurs d'activité afin d'assurer une bonne prise en charge de leur déchets. Cette équipe expérimentée, en plus de développer les tonnages de DEA et de PMCB issus des différents chantiers, a pour mission de participer localement à la communication lors de la mise en place des points de collecte et surtout de favoriser le développement local de solutions de réemploi et de réutilisation.

Un accompagnement sur mesure pour les Grands Comptes

Valdelia accompagne les grandes entreprises et organisations publiques disposant de plusieurs sites et d'un volume important de mobilier à gérer. Pour répondre efficacement à leurs besoins, une Responsable Grands Comptes et RSE joue le rôle de point d'entrée unique, coordonnant les projets, consolidant les reportings RSE (traçabilité, volumes, impact) et orientant les demandes vers les équipes opérationnelles.

Dans une logique de partenariat renforcé, Valdelia développe la signature de conventions Grands Comptes, afin de systématiser le recours à ses services sur l'ensemble de leurs sites. Au-delà de la collecte et du traitement des Déchets d'Éléments d'Ameublement professionnels, ces conventions intègrent des solutions de réparation, de don ou de revente de mobilier d'occasion.

À chaque opération, une attestation de prise en charge est remise, et un bilan annuel personnalisé est transmis aux partenaires, leur permettant de valoriser concrètement leur démarche dans le cadre de leur politique RSE.

Parmi ces Grands Comptes, la société Orange a fait appel à Valdelia à plusieurs reprises en 2024. En effet, dans le cadre du transfert de plusieurs de ses sites répartis partout en France, la société a souhaité évacuer du mobilier et favoriser au maximum le réemploi en interne et en externe.

Dans le Grand Ouest, deux sites nantais de la société ont déménagé. 50% des produits ont ainsi pu être transférés sur d'autres sites pour du réemploi en interne tandis que 36% ont pu bénéficier d'une seconde vie par le biais de partenaires solidaires ou d'occasion de Valdelia.

De la même façon, à Metz, lors d'un transfert de site de la société, plus de 300 bureaux, armoires, caissons, chaises et cloisons ont pu bénéficier d'une seconde vie localement par l'intermédiaire de partenaires historiques de Valdelia dans la région, ECCU'M et Emmaüs France.

Convertir par le biais de divers canaux de communication

En 2024, Valdelia a poursuivi ses actions de marketing digital au travers de campagnes d'emailing destinées aux entreprises pouvant être amenées à détenir des Déchets d'Éléments d'Ameublement. Le but étant de leur présenter les solutions de collecte dont peuvent bénéficier les entreprises et les secondes vies possibles pour leurs produits usagés. Une attention particulière a été menée sur les secteurs scolaires et médico-social.

La campagne cross-canal entreprise en 2023 a été poursuivie tout au long de l'année 2024 afin de continuer à renforcer la notoriété de Valdelia mais surtout stimuler la collecte de DEA. Elle s'est articulée autour d'achats média off-line (presse spécialisée dans différents secteurs clés) et on-line (newsletter, publi-rédactionnel, podcast).

21 campagnes ont été lancées (moyenne du taux d'ouverture : 16,5 %).

14 insertions dans la presse 10 opérations on-line



Informers les entreprises au quotidien par le biais de LinkedIn

En 2023, Valdelia a fait le choix de concentrer son activité sur le réseau social LinkedIn et a clôturé son compte sur X (anciennement Twitter). Tout au long de l'année, Valdelia a ainsi lancé plusieurs campagnes sur LinkedIn auprès de l'ensemble de ses parties prenantes afin de sensibiliser les professionnels à l'économie circulaire et au tri des déchets. Afin d'apporter un décryptage sur les sujets traités parfois complexes, Valdelia a diffusé une campagne «Valdelia explique» en plusieurs temps. Les publications ont rencontré un franc succès et ont généré de nombreux engagements.



Rencontrer les entreprises lors d'événements clés

En 2024, Valdélia a participé ou organisé 13 événements. Salons, conférences, tables rondes et rencontres ont rythmé l'année, offrant autant d'occasions de valoriser le savoir-faire de l'éco-organisme et de ses partenaires. Ces rendez-vous ont permis à Valdélia de renforcer sa visibilité, de partager son expertise en matière d'économie circulaire et de gestion responsable des déchets, tout en cultivant un dialogue constructif avec les différents acteurs du secteur.

Parmi ces événements, les 2 temps forts de l'année ont été la participation au Workspace Expo et au salon EquipHotel.

Workspace Expo - Mars 2024

Présent au salon Workspace Expo 2024, qui s'est tenu du 26 au 28 mars à Paris Porte de Versailles, Valdélia a réaffirmé son engagement en faveur de l'économie circulaire appliquée au mobilier professionnel. Ce rendez-vous incontournable a été l'occasion de mettre en avant des solutions servicielles innovantes autour du mobilier éco-conçu, recyclé ou reconditionné. En y participant, Valdélia a consolidé sa position d'acteur de référence dans ce domaine, tout en valorisant les initiatives locales et solidaires de réemploi des mobiliers professionnels.

Les échanges avec les participants ont mis en lumière une prise de conscience croissante des enjeux liés à la gestion durable des équipements, confirmant l'intérêt du marché pour des solutions à la fois opérationnelles, économiquement viables et alignées sur les engagements RSE des entreprises.



EquipHotel - Novembre 2024

Dans le cadre de sa stratégie de visibilité et d'engagement en faveur de l'économie circulaire, Valdélia a participé au salon EquipHotel 2024, organisé du 3 au 7 novembre à Paris. Ce rendez-vous incontournable du secteur hôtellerie-restauration a permis de valoriser les solutions proposées par Valdélia en matière de collecte, réemploi et recyclage du mobilier professionnel, en particulier auprès des acteurs du tourisme et de l'hébergement ; et a été l'occasion de présenter Mikrô, un service Valdélia proposant une offre sur-mesure pour la gestion des petits volumes de déchets et encombrants professionnels. Ce service, rapide et traçable, s'appuie sur un réseau de plus de 240 structures de l'Économie Sociale et Solidaire, en faveur du réemploi. Sa présence a permis de répondre aux besoins spécifiques des établissements de taille intermédiaire ou disposant de faibles volumes d'encombrants. Le salon a constitué une opportunité majeure de sensibilisation, de rencontres professionnelles et de promotion des engagements durables portés par Valdélia et Mikrô.



Proposer des solutions complémentaires : Mikrô

Mikrô est un service de Valdélia proposé hors cadre de son agrément afin de proposer à tous les professionnels une solution dédiée aux petits volumes. Si jusqu'à présent Mikrô était un service secondaire, il est destiné à devenir un service complémentaire pleinement intégré à l'offre Valdélia. L'année 2024 a notamment été marquée par le changement d'échelle de ce service en pleine croissance avec plusieurs marqueurs de transformation :

- La sélection d'un prestataire en vue de la refonte du site internet et le développement d'une application mobile. Ces outils visent à simplifier l'expérience utilisateur et à renforcer l'efficacité commerciale.
- La production de nouveaux supports de communication pour mieux incarner la nouvelle identité de Mikrô.
- La consolidation de l'équipe avec 3 personnes complémentaires dédiées au service.
- La structuration logistique, avec un travail continu sur la sélection et l'organisation des prestataires de collecte, en vue d'améliorer la qualité de service et la couverture territoriale.

L'ensemble de ces actions ont permis de consolider le service, afin d'en faire une solution 100% intégrée à l'écosystème Valdélia d'ici fin 2025.



Le service Mikrô en 2024 :

88 220 tonnes collectées

43 588 tonnes données à des structures de l'ESS

+ de **500** opérations réalisées sur l'année

Un événement incontournable : l'Office Managers Summit Juin 2024

Cet événement, réunissant les professionnels du pilotage des services généraux, de l'environnement de travail et du management de bureaux, nous a permis de présenter le service Mikrô auprès d'un public cible composé de décideurs et d'acteurs engagés dans la transformation durable des espaces professionnels. L'OMS est, annuellement, l'opportunité de nouer de nouveaux contacts qualifiés, d'identifier des opportunités de collaboration et de positionner Mikrô comme l'expert national des déchets et encombrants professionnels.



En 2024, Valdelia a renforcé ses actions dans les Départements et Région d’Outre-Mer en créant un pôle spécifique pour ces sujets avec son budget propre et localisé sur le territoire de la Guadeloupe. L’année 2024 a été une année de planification pour la filière DEA en outre-mer et de déploiement opérationnel, ce qui a permis d’initier des projets de Recherche et Développement spécifiques, permettant de pérenniser la filière.

Création du pôle DROM-COM

Le pôle DROM-COM a vu le jour en 2024 avec la nomination d’une responsable DROM-COM. Localisé sur l’archipel guadeloupéen, il a pour mission de garantir que l’ensemble des services de Valdelia soient disponibles dans les DROM-COM et d’atteindre des performances équivalentes à l’hexagone dans un délai de 3 ans.

Cet objectif fait partie du nouveau cahier des charges de la filière DEA, qui impose l’écriture de plan d’actions dans les 6 mois après la date d’agrément. Valdelia a réalisé cet exercice en partenariat avec ses homologues agréés sur la filière DEA. Dans le cadre du plan d’actions DROM-COM DEA, les éco-organismes de l’OCABJ ont proposé des actions sur les thématiques de la sensibilisation, de la collecte, du réemploi, de la valorisation et de la R&D. De plus, sur chaque territoire, un éco-organisme référent a été désigné pour prendre en charge les sujets opérationnels, la répartition a été effective à partir de juillet 2024.



Déploiement opérationnel

Pour permettre l’atteinte des objectifs de la filière DEA, le déploiement opérationnel s’est d’abord organisé autour des appels d’offres de collecte et de traitement. Le cahier des charges de cet appel d’offres a été rédigé spécifiquement pour correspondre à la réalité locale et permettre l’atteinte de certains objectifs opérationnels spécifiques aux DROM-COM, comme c’est le cas pour la collecte à partir de 5m³ pour les professionnels.

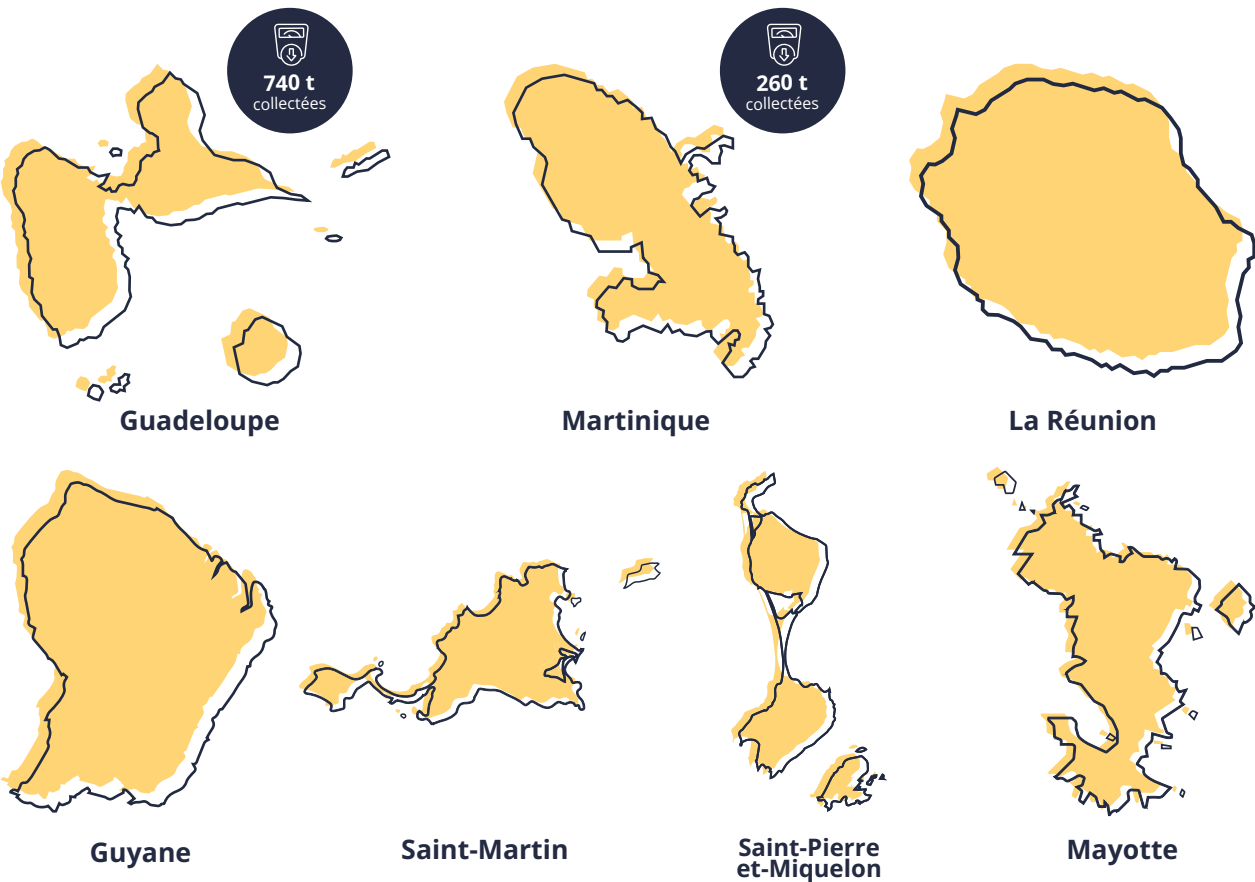
D’autre part, en 2024, suite à la nomination de Valdelia en tant que référent sur les territoires de la Guadeloupe, de Saint-Martin et de Saint-Pierre-et-Miquelon, les services de collecte ont été déployé dans 13 déchèteries de l’archipel guadeloupéen.

Pérennisation de la filière

Les appels d’offres de collecte et de traitement ont permis d’avoir une vision sur les solutions de valorisation actuellement disponibles sur chacun des territoires et ainsi d’identifier les produits et matériaux sans solution de valorisation. Valdelia a donc lancé en 2024 un appel à projets sur le recyclage du bois en Guadeloupe, après avoir réalisé une consultation large sur le contenu de l’appel à projets. Les lauréats de l’appel à projets seront annoncés en 2025.



	Guadeloupe	Guyane	La Réunion	Martinique	Mayotte	Saint-Martin	Saint-Pierre et-Miquelon
Nombre de points de reprise SPGD	13	0	0	0	0	0	0
Nombre de points d’apports volontaires professionnels	1	0	1	1	0	0	1
Nombre de centres de massification volontaires	3	1	2	9	0	0	0
Nombre de partenaires du réemploi	3	0	4	4	0	0	0



3

Encourager
des actions en faveur
du réemploi et de
la réutilisation et
soutenir la R&D



L'arrêté du 14 octobre 2022 a modifié le cahier des charges des éco-organismes de la filière à responsabilité élargie des producteurs d'éléments d'ameublement, et fixé les conditions de mise en place des fonds consacrés à la réparation, au réemploi et à la réutilisation des déchets mobiliers (DEA).

Dans le cadre de son agrément pour la période 2024-2029, Valdélia s'est engagé à répondre aux objectifs par le biais de 4 axes d'actions pour le réemploi et la réutilisation des éléments d'ameublement :

- Accompagnement et services aux partenaires : occasion, réemploi, upcycling.
- Mise en oeuvre du fonds réemploi/réutilisation 100% solidaire.
- Promotion des démarches collectives mutualisées de l'écosystème réemploi de Valdélia.
- Déploiement de dispositifs spécifiques de développement, études et R&D.

En 2024, trois dispositifs constitutifs du fonds réemploi ont été mis en œuvre par Valdélia pour répondre à ces nouvelles obligations en concertation avec les réseaux nationaux représentatifs du réemploi solidaire :

- La convention de partenariat réemploi/réutilisation des DEA et les soutiens financiers à la traçabilité et à la tonne réemployée/réutilisée associés.
- Les programmes de formation dédiés à 100% aux structures de l'ESS.
- Un soutien au développement des activités de réemploi et réutilisation (études de faisabilité, développement de nouvelles structures ou activités de réemploi de mobilier professionnel et accession à des équipements permettant le réemploi ou la réutilisation des mobiliers professionnels).

1 540 000 € investis en 2024 pour la mise en place de dispositifs spécifiques au développement du réemploi et de la réutilisation.

Sur la filière PMCB, Valdélia a déployé un plan d'actions visant à agir sur l'ensemble de la chaîne de valeur du réemploi, en s'attaquant notamment aux enjeux d'acculturation des acteurs, aux contraintes foncières, aux normes et réglementations parfois inadaptées, ainsi qu'aux problématiques d'assurabilité. À travers cette démarche, Valdélia entend contribuer activement à la structuration d'une filière pérenne, résiliente et compatible avec les objectifs de transition écologique du secteur du bâtiment.

Structurer le réseau et réunir les acteurs de la seconde vie des produits

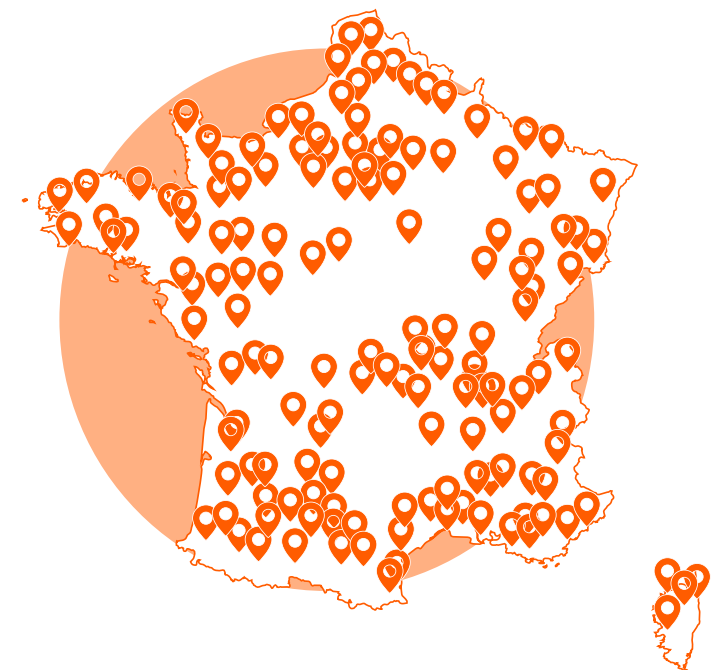
Depuis ses débuts, Valdélia fédère tout un écosystème porteur d'une vision pionnière et engagée autour du cycle de vie des produits, en plaçant le réemploi et la réutilisation au cœur de son action. En 2024, ce sont 260 structures de l'Économie Sociale et Solidaire (ESS) qui sont conventionnées avec Valdélia, permettant un ancrage territorial fort pour favoriser la seconde vie du mobilier professionnel. Parmi ces partenaires, 45 sont référencés comme upcycleurs transformant des produits ou matériaux destinés à être jetés en produits de meilleure qualité ou à plus forte valeur ajoutée.

Cette dynamique s'est également étendue en 2024 à la filière des produits et matériaux du bâtiment (PMB), avec déjà 190 acteurs du réemploi identifiés, constituant un premier réseau pour faire émerger des solutions concrètes de réutilisation des matériaux en fin de vie.

En parallèle, face à l'engouement pour la reprise de parcs mobiliers par des acteurs de l'occasion, Valdélia étoffe depuis 2023 son réseau de partenaires de l'occasion. Engagés à travers une charte, ces acteurs contribuent à structurer et professionnaliser les offres de seconde vie, en priorisant la revente sur le territoire national. Cette approche a permis de mener plus de 20 opérations de reprises sur chantier en 2024. Une illustration de la montée en puissance concrète et structurée du réemploi.

Tout au long de l'année, Valdélia a poursuivi l'engagement pris depuis toujours d'accompagner ses partenaires dans leur développement. Plus de 150 visites et rencontres avec les partenaires ont été organisées afin de faire le point sur leurs projets et sur leurs besoins. Chaque trimestre sont organisés également des webinaires de formation à destination des partenaires de l'ESS. Ce lien étroit avec les partenaires permet ainsi aux équipes de Valdélia de maintenir une connaissance du marché et du terrain.

260 structures de l'ESS conventionnées.



[Voir les structures de l'ESS](#)

La Journée des Secondes Vies pour mettre à l'honneur l'économie circulaire et le réemploi solidaire

Le 21 novembre 2024, au cœur de la Semaine Européenne de la Réduction des Déchets et du mois de l'ESS, a été organisée la 10^{ème} édition de la journée des secondes vies qui a permis de rassembler tout l'écosystème Valdélia. Adhérents, partenaires du réemploi, partenaires de l'occasion, acteurs engagés, plus de 80 personnes se sont retrouvées lors de cet événement annuel organisé par Valdélia.

Cette édition avait pour fil rouge la formation, un enjeu majeur pour permettre à la filière du réemploi de se développer. L'événement a été aussi l'occasion de faire un bilan des plans d'actions nationaux réemploi des filières REP DEA et PMCB en hexagone et sur les DROM-COM, de découvrir des partenaires et acteurs engagés sur des actions de R&D tournées secondes vies des produits et de dessiner les perspectives et actions à engager en 2025.



Nouveauté de cette 10^{ème} édition, une approche pragmatique et pédagogique a été proposée aux participants. Deux sessions d'ateliers pratiques et de découverte, organisées l'après-midi ont permis d'initier les participants à des procédés de réemploi, de transformation et de recyclage des éléments d'ameublement : démonstration de démantèlement et nettoyage de sièges de bureaux, méthode de collecte, démantèlement et préparation, découpe et collage de champs pour la transformation de bureaux et fabrication de nouveaux objets à partir des matières plastiques issues des éléments d'ameublement (broyage du plastique et moulage de règles, stylos, pots à crayon, toupies...). Ces ateliers ont été animés en collaboration avec Samji, fabricant de mobilier éco-responsable, renforçant ainsi l'aspect opérationnel et inspirant de cette journée.



Nouer des partenariats pour favoriser le réemploi

Proposer des solutions de seconde vie pour les matelas : partenariat avec Ecomatelas

Valdélia a noué un partenariat stratégique avec Ecomatelas afin de soutenir le réemploi des matelas professionnels en fin de vie. Le soutien financier apporté par Valdélia à Ecomatelas a permis, d'accroître significativement ses capacités de production, ouvrant la voie à une solution industrielle de réemploi à grande échelle. En complément, Valdélia alimente fréquemment Ecomatelas en gisement via la collecte des matelas issus des professionnels (hôtels, campings de luxe, etc.). Aujourd'hui Ecomatelas est en capacité de produire plus de 1 500 matelas par mois et prévoit l'inauguration d'une nouvelle usine près de Montpellier début 2025, et l'ouverture de boutiques. Depuis 2017, 60 000 matelas ont pu être détournés de la benne.

Proposer une solution pour le réemploi des dalles de moquettes : partenariat opérationnel avec Orak

Depuis 2023, Valdélia a noué un partenariat avec la société Orak qui a permis de mener des expérimentations sur le réemploi des moquettes. Orak réalise des prestations de diagnostic et effectue la dépose et l'enlèvement de dalles de moquettes sur chantier. Le stockage et le tri des moquettes se fait ensuite en atelier par une entreprise d'insertion professionnelle. Pour toute revente de moquettes issues du réemploi, Orak fournit une fiche technique et une attestation de réemploi. Le partenariat s'est poursuivi en 2024 et a permis de réemployer plus de 70 tonnes de moquettes.



Réemployer le mobilier de puériculture : partenariat entre Wesco & Tikoantik

Un partenariat a été établi entre Wesco, entreprise spécialisée dans le mobilier de puériculture et adhérente Valdélia, et Tikoantik, partenaire de l'ESS. Cette collaboration se traduit par une convention de collecte visant à organiser le tri et le reconditionnement des mobiliers de puériculture usagés. Grâce à ce dispositif, Wesco propose à ses clients une reprise gratuite de leur matériel hors d'usage par Tikoantik sous 10 jours, en Bretagne, Normandie, Pays de la Loire, et selon les situations, sur l'ensemble du territoire national. Le reconditionnement est ensuite réalisé par Tikoantik en partenariat avec l'ESAT Alter Ego, garantissant un traitement rigoureux des produits selon un processus normé : vérification de la conformité aux normes de sécurité, nettoyage, évaluation du grade d'usure et reconstitution des notices. En facilitant ces synergies, Valdélia favorise concrètement le réemploi solidaire et sécurisé des mobiliers de puériculture et offre une solution concrète à ses adhérents.



Déployer des dispositifs spécifiques d'études et de R&D

Depuis ses débuts, Valdelia soutient des actions visant l'optimisation des outils industriels et des pratiques opérationnelles de collecte et de traitement, en ciblant les problématiques pouvant bénéficier de l'innovation, en prévoyant la participation à leur financement, et en permettant leur industrialisation via les engagements contractuels. Qu'il s'agisse de la filière DEA ou PMCB, Valdelia veille à apporter des solutions par l'innovation et la R&D concernant la prévention des risques, le traitement des matériaux (bois, plastiques, métaux...) ou encore l'adaptation de la logistique à leurs spécificités.

En 2024, plusieurs projets de R&D ont été menés ou soutenus par Valdelia dont deux projets notables tournés sur le réemploi et la réutilisation de matériaux issus du secteur du bâtiment.

Valorisation des déchets de MDF : une piste prometteuse pour la construction durable

Le MDF (Medium-Density Fiberboard), largement utilisé dans l'ameublement et l'agencement intérieur, génère aujourd'hui des volumes de déchets importants, encore peu valorisés. L'étude menée avec l'ICAM propose une approche innovante pour répondre à cet enjeu : l'intégration de déchets de MDF broyé comme substitut partiel des granulats minéraux dans la fabrication du béton. Cette solution présente un double intérêt : réduire les déchets destinés à l'enfouissement ou à l'incinération, tout en limitant l'extraction de ressources naturelles vierges.

Concrètement, plusieurs mélanges de béton ont été testés avec jusqu'à 9 % de granulats remplacés par du MDF recyclé. Malgré la forte capacité d'absorption d'eau des fibres organiques, les résultats obtenus montrent que les bétons ainsi formulés atteignent une résistance suffisante pour des applications non structurales, telles que la fabrication de blocs de maçonnerie ou de matériaux isolants. Cette expérimentation ouvre la voie à de nouvelles perspectives dans le secteur de la construction durable.

[Consulter l'étude](#)



Identifier et mettre en relation les acteurs du réemploi et porteurs de projet : l'exemple du projet Opalis

PREUSE pour Public Response to Enable the Use of Salvages building Elements est le nouveau projet européen porté par Interreg North-West Europe (NWE) visant à aider les autorités publiques locales et régionales à améliorer la gestion de leurs ressources matérielles et à mettre en œuvre des solutions sur leur territoire pour récupérer et réemployer les matériaux de construction. La coopérative Bellastock, référente du projet en France pour les quatre prochaines années, a rassemblé 9 partenaires et 22 organisations associées dont Valdelia afin de déployer le projet en France, Belgique, Luxembourg et aux Pays-bas.

En 2024, Bellastock, en partenariat avec les éco-organismes Valdelia et Ecominéro, a ainsi contribué au développement de l'annuaire Opalis, une plateforme dédiée à la mise en valeur des revendeurs de matériaux de construction issus du réemploi.

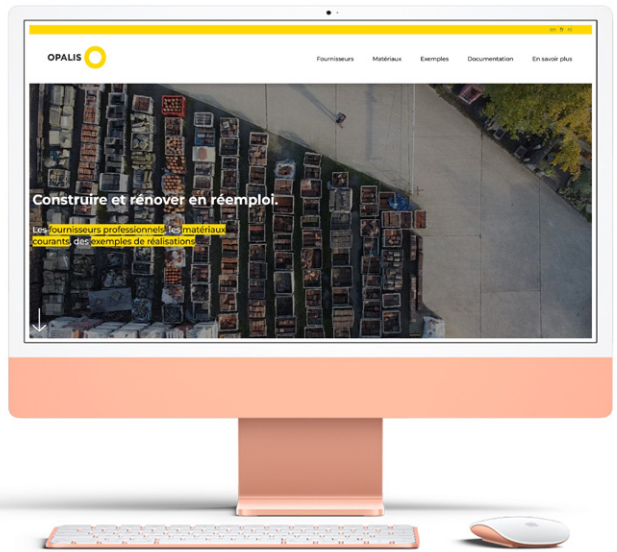
L'année a été marquée par un travail de fond, combinant prospection, visites terrain, mise à jour de la base de données existante, et structuration d'outils de coordination.

[Découvrir le projet](#)

Bellastock a ainsi identifié 61 nouveaux fournisseurs, réalisé 19 visites, et mis à jour les profils de 277 structures déjà référencées. Ce travail rigoureux a permis la création de 32 nouvelles fiches sur Opalis, pour un total de 249 profils actifs fin 2024 en France.

Parallèlement, l'équipe a conçu des outils opérationnels pour fiabiliser les méthodes de travail (guide de formation, tableau de suivi, cartographie), une première version du plan de communication, ainsi qu'une présentation du projet à destination des partenaires et du grand public. Ces outils sont autant de leviers pour renforcer la visibilité et l'impact d'Opalis, tout en garantissant la qualité et la cohérence des informations publiées.

Ce bilan positif témoigne de la vitalité du secteur du réemploi et de l'intérêt croissant des professionnels pour une filière structurée.



Former les acteurs du réemploi et de la réutilisation de demain

L'ambition de Valdela a toujours été d'encourager et de soutenir des programmes permettant d'élargir la chaîne de valeur des mobiliers, et plus récemment des produits et matériaux du bâtiment dans le but de structurer des filières circulaires authentiques, efficaces et désirables, en adéquation avec les exigences des consommateurs et des réglementations. Valdela a notamment soutenu plusieurs programmes dont Le Booster du Mobilier Circulaire et l'Accélérateur du Bâtiment Circulaire et Durable, en partenariat avec Les Canaux visant à faire monter en compétences les acteurs de l'économie circulaire sur le territoire.

Le Booster du Mobilier Circulaire

Le Booster du Mobilier Circulaire est le premier programme d'accompagnement dédié aux fabricants et éditeurs de mobilier qui souhaitent intégrer l'économie circulaire dans leurs processus de production. Son objectif : accélérer le développement d'une filière de l'ameublement circulaire, structurée, pérenne et attractive, et multiplier les offres de mobilier en réemploi. Le programme accompagne à la fois les acteurs déjà engagés dans cette démarche pour les aider à changer d'échelle et pérenniser leur modèle économique, et les acteurs du mobilier traditionnel dans l'acquisition des compétences nécessaires à cette transformation culturelle et économique. Il leur apporte également de la visibilité sur les marchés publics ou privés.

Débutée en janvier 2023, la 3^{ème} promotion composée de 16 lauréats s'est poursuivie en 2024 avec une période consacrée à la mise sur le marché des meubles en réemploi développés par les structures. Les participants ont pu mettre en avant leur mobilier dans un catalogue commercial, lors d'une exposition itinérante débutant au salon Maison & Objet, ainsi que sur le stand de Valdela lors de Workspace Expo, afin de présenter aux acheteurs une offre complète en économie circulaire.

Les lauréats de la promotion 2023-2024 :

Les Ateliers De Perspective, SKOG Design, Saônoise De Mobiliers, Comme un Établi, Slean, Re.Start, Dabi Design, Ares Services, Atelier Extramuros, La Tête Dans Les Nuages, Victor Bois, Général Métal Edition, SOCA, MUD Mobilier, Remake, Renée Mobilier Particulier, Studio Bis, Taos - Square Solutions, Studio Surplus.

Grande nouveauté de cette édition, un partenariat inédit a été noué avec le Mobilier National dans le cadre du Prix Jeune Création qui marque un tournant majeur pour le mobilier de seconde vie. Les trois projets lauréats (Atelier Extramuros, La Tête Dans Les Nuages et Soca) ont ainsi intégré les collections nationales permanentes du Mobilier National, une reconnaissance institutionnelle forte et encourageante pour l'économie circulaire dans la filière ameublement.

En savoir plus



L'Accélérateur du Bâtiment Circulaire et Durable

Lancé en 2022 par Les Canaux en partenariat avec La Maison pour Rebondir (SUEZ) et Valdela, ce programme a pour objectif de contribuer à rendre la filière du bâtiment plus circulaire en accompagnant une promotion d'entreprises porteuses de solution à se développer. Le dispositif permet ainsi de favoriser l'émergence d'acteurs innovants autour des produits et matériaux issus du bâtiment, la structuration de pratiques circulaires, durables et responsables dans le bâtiment et la création d'emplois locaux et inclusifs dans l'économie circulaire.

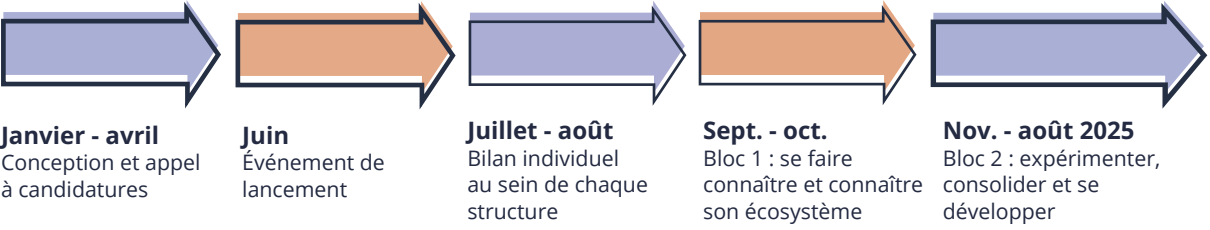
La première édition menée en région Nouvelle-Aquitaine s'est donc terminée en janvier 2024 et a permis aux lauréats de consolider leur structure et leur savoir-faire. Ayant connu un franc succès, le programme a été renouvelé en 2024 pour une deuxième édition en Île-de-France. L'appel à candidatures a été ouvert du 25 mars au 25 avril 2024 et 15 lauréats (contre 13 en 2021) ont été sélectionnés pour débiter le programme dès juin.

Les lauréats de la promotion 2024-2025 :

Atelier R-ARE, Cycle Zéro, STK Architecture, GEODE Environnement, Dinamic - Vitamin T, Seconde Œuvre, SEV IDF, Artisan du Vitrail, Logi'Pass, Général Métal Édition, ORRSO, EODD, LAO, Tri'n'Collect, BYproject.

L'édition #1 en chiffres :

- 45 nouveaux partenariats noués
- 92 nouveaux chantiers et clients
- x3 du chiffre d'affaire des participants
- x3 du tonnage de matériaux collectés, réemployés ou recyclés
- x2,5 du nombre d'employés dans les structures
- x2 du nombre d'heures de travail en insertion effectuées



TréMa : formation professionnelle pour le réemploi des matériaux du bâtiment

L'organisme Noria Formation, a reçu en 2024 le renouvellement de sa certification RNCP pour sa formation Technicien du réemploi des matériaux du bâtiment (TréMa). Cette certification permet de former les professionnels de demain aux activités du réemploi de matériaux, la première et seule certification dans ce domaine en France.

Dès 2023, un travail de prospective autour de l'avenir de la filière PMCB a été mené avec Valdela afin de proposer des modules spécifiques à la compréhension de ses enjeux.

En 2020, la formation recevait 14 candidatures contre 38 en 2024. L'intérêt croissant pour cette formation démontre un réel besoin pour la filière du bâtiment de monter en compétences sur le réemploi des matériaux.

Le programme L'Art et la Matière est une initiative de Valdélia qui accompagne depuis sa création des structures de l'ESS sur le réemploi des mobiliers en fin de vie. Tous deux œuvrent à réduire la quantité de déchets par le réemploi, en récupérant notamment des éléments d'ameublement usagés afin de les transformer en pièces uniques et originales. Suite au succès de la première édition lancée en 2023 et qui s'est terminée en janvier 2024, le programme a été reconduit cette année en recentrant la sélection des candidats autour de structures qui agissent pour donner une seconde vie aux produits mais qui sont également créatrices d'emplois locaux à travers le recrutement de personnes en situation d'insertion et de handicap.

Le 5 février 2024 a ainsi été lancée la phase de sélection des futurs lauréats de cette édition débouchant sur 6 structures qui auront la chance de bénéficier du programme :



CLIPS Ressourcerie
Bolbec (76)

Créée en 2014 et agréée Atelier Chantier d'Insertion, la structure accompagne 70 salariés en transition professionnelle vers l'emploi durable. Grâce à cette formation, elle souhaite professionnaliser et développer une activité mutualisée de réemploi et d'upcycling des mobiliers professionnels sur la région normande.



Envoi Hands
Colomiers (31)

ENVOI réalise des activités de transformation de bureaux fixes en mobilier actif (piètement électrique réglable en hauteur) ainsi que du mobilier upcyclé. En suivant ce programme, l'association souhaite proposer une offre étendue de mobilier upcyclé à base de mobilier professionnel récupéré chez ses clients.



La Ressourcerie Créative
Paris 14 (75)



Association AIRE - Recyclerie Trésor
Die (36)

Aire Trésor est une recyclerie Atelier Chantier d'Insertion ayant déjà lancé la fabrication d'une gamme de mobilier modulable en kit et en réemploi. Participer au programme leur permet de faire monter en compétences leur salariés en insertion et diversifier leur offre de meubles upcyclés.



Ressourcerie le Dirigeable/Evolio PAE
Aubagne (13)

Evolio PAE est une association agréée Atelier Chantier d'insertion. A travers sa ressourcerie le Dirigeable, elle permet à 96 salariés en insertion de travailler autour du traitement des encombrants. La structure a souhaité, grâce à ce programme, augmenter la collecte et la vente du mobilier professionnel de seconde vie, et développer la réparation, l'upcycling ou encore la location.

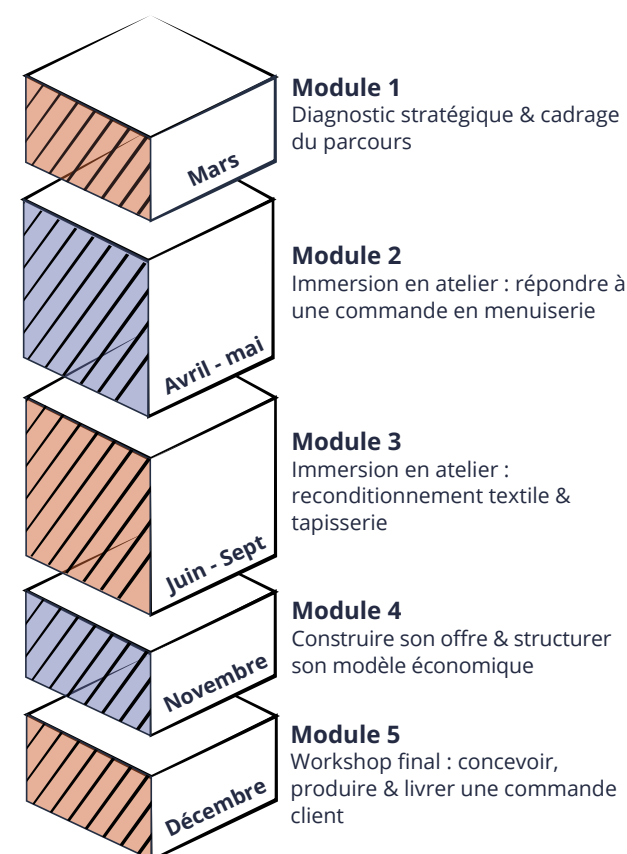


Collectif Mélusine
Lusignan (86)

Le tiers-lieu Mélusine accueille un collectif de plusieurs associations de particuliers et de professionnels. Le lieu propose des espaces de travail partagés, un laboratoire de fabrication, et divers espaces dédiés à la réparation, au réemploi et au recyclage. Son objectif est de développer une nouvelle gamme de produits upcyclés à partir de mobiliers professionnels, dédiée à l'univers du spectacle et du gaming.



Tout au long de l'année 2024 les sélectionnés ont pu suivre à Bordeaux un accompagnement sur-mesure par des experts pour poser un diagnostic et identifier les leviers potentiels afin de consolider leur modèle économique, leur savoir-faire technique et le développement opérationnel de leur offre. Le programme s'est articulé autour de 5 modules alliant la théorie à la pratique.



PAROLE D'EXPERT

“ Le parcours L'Art et la Matière incarne ce que Valdélia défend : apprendre en faisant, transmettre des savoir-faire concrets, et faire émerger des liens durables entre acteurs engagés. C'est un parcours humain et structurant, au service d'un upcycling professionnel de qualité, vivant et ancré dans les territoires. ”

Stéphanie LE MOIGNE - Cheffe de projets innovation



6

structures de l'ESS accompagnées



11

mois de programme alternant stratégie et immersion technique



12

participants formés issus des structures d'insertion ou entreprises adaptées.



4

artisanats mobilisés : menuiserie, couture, tapisserie, peinture



4

Coopérer
et assurer une filière
performante en
adéquation avec la
réglementation

Maîtriser le recyclage et la valorisation des déchets

Menez des audits auprès des prestataires

Afin de maintenir son excellence opérationnelle, Valdelia réalise chaque année des audits de ses prestataires, par l'intermédiaire d'un tiers indépendant. En 2024, 15 sites ont été audités et ont permis de diagnostiquer des non-conformités, et en particulier des retards de saisie ou des absences de contrôle d'installation électrique. Cependant, les résultats de cet audit sont très satisfaisants avec un taux de conformité moyen de 93 %.

90 %

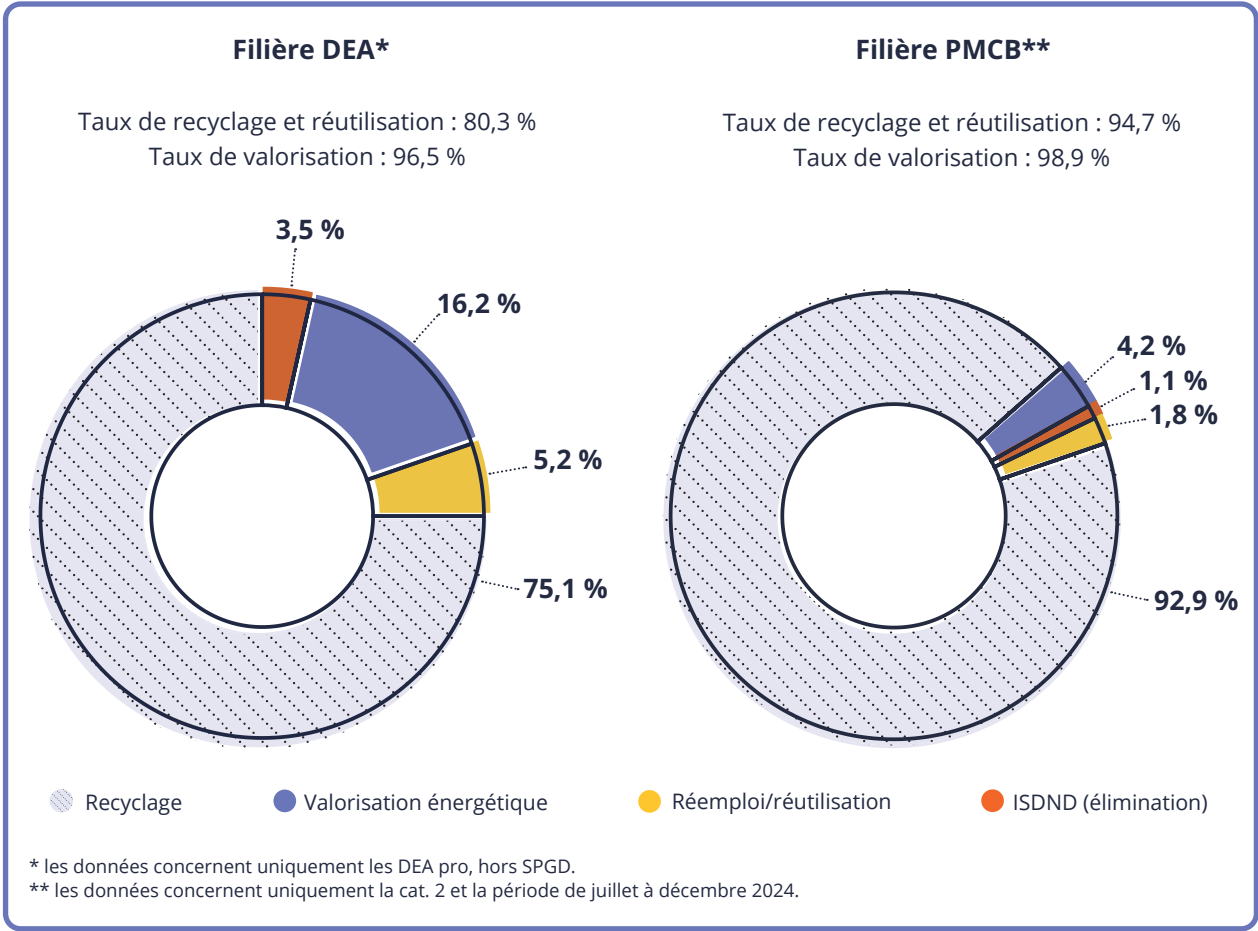
taux de conformité global

96 %

taux de conformité HSE
(Hygiène – Sécurité – Environnement)

Maintenir des taux de recyclage et de valorisation élevés

En privilégiant une approche rigoureuse et en travaillant avec les prestataires les plus performants, Valdelia conserve des taux de recyclage et de valorisation élevés pour les deux filières.



Se concerter avec les autres acteurs de la filière

Comité des Parties Prenantes (CPP)

Valdelia a organisé au cours de l'année 2024, deux Comités des Parties Prenantes :

- Un pour la filière DEA en juillet qui a permis de présenter et faire valider : l'évolution du barème pour 2025, le plan DROM-COM, le développement d'une offre de réemploi et des points divers dans le cadre de la collecte des déchets en SPGD (contrats, standard de tri, etc.).
- Un pour la filière PMCB en novembre au cours duquel a été présenté le barème 2025 intégrant les écomodulations envisagées, le rapport d'activité 2023 et des chiffres clés de la filière PMCB, le déploiement progressif du maillage territorial des points de reprise des déchets du bâtiment pilotés par Valdelia ainsi que les modifications du contrat-type « Collectivité » proposé par l'OCAB.

Comité de Concertation

Des Comités de Concertation avec les représentants des collectivités ont été organisés tant que nécessaire, conjointement avec les éco-organismes agréés sur les filières DEA et PMCB. Ces comités permettent d'échanger sur les évolutions contractuelles, les réalités opérationnelles des collectes en déchèteries publiques, la création d'outils uniques pour faciliter les demandes de signature de contrat ou de déclaration des tonnages.

Comité Technique Opérationnel (CTO)

Plusieurs Comités Techniques Opérationnels pilotés par l'OCAB et en présence des parties prenantes de la filière ont été organisés au cours de l'année 2024. Ces réunions ont eu pour objectifs de :

- Présenter les chiffres clés de la filière et l'évolution des taux de collecte des flux PMCB.
- Faire un point d'avancement des études en cours.
- Faire évoluer les consignes de tri de la filière.
- Partager les positions respectives des acteurs sur les évolutions réglementaires.



Fournir les livrables réglementaires

En complément de ces comités, Valdélia tient à conforter ses relations avec les différentes fédérations (régionales et nationales), et parties prenantes en maintenant des échanges réguliers avec ces derniers et en participant à des réunions techniques ou à des interventions lors d'événements. Le but étant de présenter le rôle d'un éco-organisme, les services de Valdélia déployés et exposer les évolutions réglementaires des filières.

Valdélia réalise une veille et un suivi des schémas régionaux d'aménagement, de développement durable et d'égalité des territoires (SRADDET) grâce à une convention de partenariat avec l'association RUDOLOGIA. RUDOLOGIA accompagne également Valdélia dans la mise en œuvre d'une procédure commune inter-filières de résorption des dépôts sauvages en application du paragraphe 5 du décret n° 2020-1455 du 27 novembre 2020 portant réforme de la responsabilité élargie des producteurs.

Valdélia maintient des échanges réguliers avec les institutions notamment avec la Direction Générale de Prévention des Risques (DGPR) via des réunions trimestrielles inter-filières avec l'ensemble des éco-organismes.

Valdélia a œuvré toute cette année à animer un collectif informel des éco-organismes, permettant des échanges de bonnes pratiques, assurer une représentativité y compris dans les territoires ultramarins, et surtout de structurer les échanges avec les pouvoirs publics.

Tel que les cahiers des charges des filières le permettent dès lors qu'à minima deux éco-organismes sont agréés sur la même filière, Valdélia remet la réalisation des études réglementaires sous l'égide de l'organisme coordonnateur (OCAB pour la filière PCB ou OCABJ pour la filière EA).

Livrables réglementaires 2024

Filière concernée	Sujet du livrable	Date réglementaire	Date de remise
PMCB	Étude gisement	NC	11 octobre 2024
PMCB	Étude pour le développement du réemploi et de la réutilisation et évolution des objectifs	1 ^{er} juillet 2024	5 juin 2025
PMCB	Bilan de l'avancement du maillage	1 ^{er} janvier 2024	1 ^{er} décembre 2024
DEA	Étude sur les matériaux recyclés pouvant être incorporés dans les EA	31 décembre 2024	Juin 2025
DEA	Perturbateurs de recyclage et substances empêchant la combustion du bois	1 ^{er} juillet 2024	31 juillet 2024
DEA	Étude réparation	31 décembre 2024	31 janvier 2025

Études externes

Valdélia suit attentivement également diverses études techniques afin d'apporter son expertise, ses retours d'expériences et s'appuyer sur les conclusions de ces études dans le développement de ses services. Valdélia a notamment contribué au projet SPIROU piloté par le CSTB, ou encore à l'ensemble des études mises en œuvre par l'ADEME tel que le projet de formation des réparateurs, le suivi de l'observatoire du réemploi, la mise en œuvre d'une méthodologie de comptabilisation des produits réutilisés, réemployés ou encore l'élaboration d'un guide méthodologique des modulations.



Crédits photos

Par ordre de 1^{ère} apparition :
Valdelia
Freepik
Lycée de Revel
Adobe Stock
Chausson Matériaux
Orak
Les Canaux



Ce rapport d'activité a été réalisé suivant les principes d'éco-conception et d'accessibilité – de la phase créative à l'impression – et s'inscrit dans la démarche de responsabilité de Valdelia.



VALDELIA

Accélérateur de secondes vies